

LES CONCOURS

Parce que la danse est une véritable discipline sportive, l'association Corps En Accord a voulu proposer à certains de ses élèves de s'inscrire dans une démarche axée sur l'évolution technique et créative par le biais de la participation aux concours de danse.

Tout en continuant à valoriser le plaisir de danser, nos professeur(e)s accompagneront ces élèves toute l'année dans leur évolution technique.

Cet engagement demande aux élèves, aux familles et aux professeur(e)s un investissement certain.

Pour cette raison, l'association Corps En Accord a opté pour un « forfait concours », permettant aux élèves sélectionnés par les professeur(e)s, de travailler différentes techniques et donc de participer à différents cours et répétitions.

Attention, ce forfait ne comprend pas les frais externes à l'association comme les inscriptions aux concours, les frais de déplacements, les repas, le logement sur place....



2023 / 2024 2 « FORFAITS CONCOURS »

<u>« CONCOURS DECOUVERTE »</u>	<u>« CONCOURS F.F.D. »</u>
<p><u>Ce forfait comprend :</u></p> <p>1 cours technique de Jazz + 1 atelier de 1h30 le samedi 1 fois/mois (dates prédéfinies)</p>	<p><u>Ce forfait comprend :</u></p> <p>2 cours techniques : Classique et Jazz + L'atelier Jazz + Les répétitions obligatoires + 21€ d'affiliation à la FFD pris en charge par l'association</p>
<p>→350€ à l'année</p>	<p>→510 € à l'année</p>